

Processus de recrutement à l'école de police

Le processus de sélection est composé de plusieurs étapes, chacune étant éliminatoire.



Formulaire de candidature

Nous examinons si les conditions formelles d'engagement sont remplies (exigences).

Test d'aptitudes physiques

La version distancielle du test d'aptitudes physiques de l'année précédente a été reconduite, avec quelques ajustements. Le test est composé de 5 épreuves, à effectuer dans un lieu à choix. Ces épreuves seront filmées par le ou la candidat-e, selon certaines indications. Des marches à suivre ainsi que des vidéos explicatives seront mises à disposition en ce qui concerne l'exécution des épreuves ainsi que le placement de la caméra, directement sur le site policefr.ch.

Tests de compétences et d'aptitudes

Le ou la candidat-e sera convoqué-e à un premier examen éliminatoire, qui sera effectué de manière informatique et évaluera ses compétences et aptitudes en lien avec le métier de policier. Il sera accompagné d'une épreuve de français ainsi que d'une traduction allemand-français et durera une demi-journée. Cette dernière n'est pas éliminatoire.

Entretien avec un policier ou une policière

Le policier ou la policière abordera notamment le parcours de vie et les motivations du candidat ou de la candidate. A cet effet, le candidat ou la candidate sera invité-e à un entretien dans un poste de police.

Entretien avec l'Etat-major

Un entretien avec les membres de l'Etat-major de la Police cantonale Fribourg précède la décision d'engagement, sous réserve du résultat de l'examen médical.

Examen médical

Notre médecin-conseil évalue si l'état de santé du candidat permet une activité policière.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez vous adresser au service des ressources humaines de la Police cantonale Fribourg.

Police cantonale Fribourg
Ressources humaines
Case postale
1701 Fribourg

+41 26 305 17 15
egp-sgp@fr.ch
www.policefr.ch